



1848

une histoire incroyable

visite guidée thématique
à travers le Palais du Parlement

Informations sur les personnages historiques du
hall de la coupole et de la salle du Conseil national

Au cours de la visite du Palais du Parlement, vous rencontrerez des personnages historiques de l'époque de la création de l'État fédéral. Le conseiller fédéral Ulrich Ochsenbein vous attend dans le hall de la coupole, l'entrepreneuse Louise-Albertine Cailler Perret, le conseiller national Alfred Escher, le conseiller fédéral Stefano Franscini et le journaliste Johann Baptist Weder dans la salle du Conseil national. Ce sont ces personnages de notre histoire que le Service des visiteurs se propose de vous faire découvrir au cours d'une visite thématique, à partir de la fin janvier et jusqu'au 19 octobre 2023.

Le temps d'une visite, les guides du Parlement ramèneront à la vie ces figures historiques et vous feront voyager dans le temps et découvrir les défis auxquels devait faire face le jeune État fédéral en 1848.

Nous vous présentons brièvement ces personnages dans cette brochure.



Ulrich Ochsenbein (1811-1890)

conseiller fédéral (1848-1854)

Le Bernois Ulrich Ochsenbein, fils d'un aubergiste qui était également agriculteur et marchand de chevaux, joue un rôle important dans la fondation de la Suisse. En tant que président de la commission de révision chargée de rédiger la Constitution de 1848, il a une idée précise de l'avenir de la Suisse. La Confédération d'États, qui a vécu, doit devenir un État plus unitaire : un État fédéral ayant un Conseil national et un Conseil des États, doté de frontières extérieures et composé, à l'intérieur, d'un ensemble uni de cantons. Chaque jour, on négocie, et chaque jour, les propositions peuvent échouer et la chance unique de donner jour à l'État fédéral peut s'évanouir. Les propositions d'Ochsenbein rencontrent un écho positif. Il aura fallu 51 jours et 31 séances pour rédiger la Constitution. Le 12 septembre 1848, la Diète fédérale déclare que la Constitution fédérale a été adoptée, après que le texte a été soumis au vote dans chaque canton et qu'il a obtenu la majorité des votes.

Le 6 novembre 1848, la première Assemblée fédérale, fraîchement élue en octobre, se réunit déjà. Ulrich Ochsenbein est élu président du Conseil national et, peu après, conseiller fédéral. Dans le but que Berne devienne la ville fédérale, Ochsenbein renonce à ses ambitions de devenir le premier président de la Confédération et soutient la candidature du Zurichois Jonas Furrer, qui est élu. La tactique d'Ochsenbein fonctionne : le 28 novembre, le Parlement désigne Berne siège de l'État fédéral. En contrepartie, Zurich accueillera l'École polytechnique fédérale (EPF).



Louise-Albertine Cailler Perret (1802-1877)

directrice de la Maison Cailler (de 1826 à 1828 ; à partir de 1952, en collaboration avec ses fils Auguste et Alexandre Cailler)

L'une des premières tâches du Parlement est de créer un espace économique unique en Suisse. En 1844, la Suisse compte encore 180 postes de douane à l'intérieur des cantons, et environ 370 aux frontières cantonales. Les monnaies et les systèmes de poids et de mesure diffèrent selon les cantons, ce qui complique encore les échanges. Lors de la visite guidée, l'entrepreneuse et patronne de la fabrique de chocolat Cailler, Louise-Albertine Cailler Perret, explique comment ces entraves au commerce se répercutent sur la production de chocolat. Elle reprend la direction des affaires avec ses fils à la mort de son mari, en 1852, après avoir déjà géré la fabrique efficacement de 1826 à 1828 (son mari avait alors l'interdiction d'exercer à la suite d'une faillite). À l'époque, il est très rare de voir une femme à la tête d'une entreprise.

La Constitution fédérale introduit un tarif douanier extérieur commun et supprime les droits de douane à l'intérieur du pays. En 1850, le Parlement désigne le franc suisse monnaie nationale. Le mètre, le litre et le gramme sont valables dans toute la Suisse à partir de 1877. Cent ans plus tard, la Suisse adhère au Système international d'unités, utilisé dans le monde entier.



Alfred Escher (1819-1882)

conseiller national (1848-1882)

Alfred Escher est un personnage central des débuts de l'État fédéral. Issu d'une famille riche, Escher devient juriste, conseiller d'État zurichois et, à 29 ans, l'un des plus jeunes conseillers nationaux du premier Parlement fédéral. Au cours de la visite guidée, Escher partage son expérience de pionnier du chemin de fer. En cette année de fondation de la Suisse moderne, le pays ne compte que 23 kilomètres de lignes de chemin de fer : il s'agit de la voie ferrée surnommée « Spanisch-Brötli-Bahn », qui relie Zurich à Baden. À titre de comparaison, en Angleterre, en France et en Bavière, des lignes de transport de personnes sont exploitées depuis déjà plusieurs années. La Suisse est donc à la traîne. Les lignes privées d'Alfred Escher et d'autres pionniers du chemin de fer contribuent à relier les différentes régions de la Suisse et, ainsi, à industrialiser le pays. Dix ans seulement après la création de l'État fédéral, une ligne de chemin de fer continue relie le lac de Constance au lac Léman. L'octroi de concessions est donc une tâche importante du premier Parlement. La Schweizerische Kreditanstalt d'Escher (aujourd'hui « Crédit suisse ») prête l'argent nécessaire pour les investissements d'envergure. Avec le chemin de fer du Gothard, Alfred Escher nourrit le rêve de relier la Suisse à l'Europe sur l'axe nord-sud. Le chantier du siècle est achevé en 1882. La même année, Alfred Escher décède alors qu'il est conseiller national.



Stefano Franscini (1796-1857)

conseiller fédéral (1848-1857)

Stefano Franscini, fils de paysan, naît à Bodio, au Tessin, dans une famille pauvre et gravit les échelons jusqu'à la tête du nouveau gouvernement national. Il est le seul de sa famille à aller à l'école. Il interrompt ses études de théologie à Milan et, en autodidacte, étudie l'histoire, le droit, l'économie, la statistique et la pédagogie. Au Tessin, où il enseignera plus tard, il fonde entre autres une école pour filles. Toute sa vie, il s'engage en faveur de l'éducation pour tous et est, avec Alfred Escher, un grand partisan de l'École polytechnique fédérale (EPF).

Stefano Franscini est également considéré comme le père de la statistique fédérale. Lors de la visite guidée, il évoque le premier recensement national de l'État fédéral, qu'il réalise en 1850.

La Suisse compte alors 2 392 740 habitants. Genève est la plus grande ville du pays avec 31 238 habitants, suivie de Berne et de Bâle, qui comptent environ 27 000 habitants chacune. À l'époque, Zurich ne compte que 17 000 habitants. Aujourd'hui, avec près d'un demi-million d'habitants, elle est la plus grande ville de Suisse.



Johann Baptist Weder (1800-1872)

journaliste au « St. Galler Boten » (1831-1851), conseiller aux États (1855-1857), conseiller national (1848-1851, 1858-1872)

Le Saint-Gallois Johann Baptist Weder fonde le « St. Galler Bote » et couvre la Berne fédérale en tant que journaliste. Il a également été lui-même député au Conseil national et au Conseil des États. La presse quotidienne est d'une importance capitale pour les hommes politiques, qui souhaitent se faire connaître dans le pays. À l'époque, ils ne pouvaient pas compter sur un parti politique, des listes électorales, des campagnes professionnelles, des reportages à la radio, des apparitions à la télévision ou une présence sur les réseaux sociaux pour promouvoir leurs idées. Les hommes politiques sont bien seuls et la presse écrite est le principal moyen d'attirer l'attention. Lors de la visite guidée, Weder évoque la vie quotidienne au sein du tout nouveau parlement : lieux de réunion, heures des séances, longues listes d'objets, propension des députés à faire d'interminables discours et relations généralement cordiales - à une exception près. Laquelle ? Weder vous le révélera lui-même !



Informations et réservation

Les visites thématiques ont lieu à partir de la fin janvier jusqu'aux élections parlementaires d'octobre 2023. Les réservations s'effectuent exclusivement en ligne, au plus tôt 180 jours avant la date de la visite. Les visites sont gratuites et durent 60 minutes. Les groupes sont limités à 30 personnes. Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser au Service des visiteurs : parlamentsbesuche@parl.admin.ch, tél. 058 322 90 22



Scannez le code QR et écoutez les récits incroyables des personnages historiques qui ont vécu la fondation de la Suisse moderne.